

Communiqué de Presse
mercredi 29 mai 2024

Île-de-France Mobilités et l'EPF Île-de-France renforcent leur coopération

Île-de-France Mobilités et l'Établissement Public Foncier d'Île-de-France ont signé au Salon des maires d'Île-de-France, la convention de partenariat leur permettant de renforcer leur coopération. Cette convention de partenariat, signée entre l'Autorité organisatrice des mobilités en Île-de-France et l'Établissement Public Foncier d'Île-de-France permet de renforcer leur coopération dans le cadre de leur stratégie de développement respectives.

Île-de-France Mobilités et l'EPF Ile-de-France ont déjà engagés des opérations conjointes visant à permettre l'installation de dépôts sur le territoire francilien. Ces opérations ont permis à Ile-de-France Mobilités d'étudier les possibilités d'implantation de plusieurs nouveaux Centres opérationnels bus sur des territoires où l'EPF Île-de-France intervient.

La nouvelle convention prévoit pour une durée de 5 ans, les modalités d'échanges de données, de conduite d'études communes, et d'articulation des actions foncières sur les secteurs en interactions.

Depuis la Loi d'orientations des mobilités (LOM) du 24 décembre 2019, Île-de-France Mobilités s'est engagée dans une démarche de maîtrise des actifs nécessaires à la production de l'offre de transport.

Ainsi, Île-de-France Mobilités devient progressivement propriétaire des centres opérationnels bus, de sites de maintenance et de remise des tramways, des sites propres de transport en commun, des ateliers de maintenance des trains et des autres actifs, pour les mettre à disposition des opérateurs dans le cadre des Délégations de service public.

Au regard de ce patrimoine et des enjeux attaché à sa gestion, Île-de-France Mobilités souhaite mettre en place une politique de gestion et maintenance efficiente pour l'inscrire dans une perspective de long terme et répondre aux enjeux à venir : développement de l'offre, optimisation de l'exploitation, transition énergétique et atteinte d'objectif en matière de qualité environnementale du patrimoine.

Dans les faits, les enjeux patrimoniaux sont stratégiques pour Île-de-France Mobilités :

- la maîtrise foncière des Centres opérationnels bus en grande couronne abouti à **200 M€ d'acquisition engagés depuis 2018 sur une soixante de sites**, et à **une trentaine de prises à bail**.

- **A partir 2024-2025**, les actifs du réseau de train correspondant notamment aux ateliers de maintenance des trains seront transférés à Île-de-France Mobilités pour une surface foncière d'environ **1 200 000 m²**.

- **A partir de 2025-2026**, Île-de-France Mobilités se verra transférer les actifs d'exploitation du réseau bus Paris et petite couronne (26 centres opérationnels bus, environ 180 espaces vie-bus,

une quarantaine de gares routières ou éco-stations bus, des sites propres bus et leurs équipements, ainsi que les autres biens affectés à l'exploitation des lignes de bus).

En outre, les besoins en développement pour l'implantation de nouveaux bâtiments d'exploitation des transports publics restent importants pour l'Autorité organisatrice des mobilités Île-de-France.

A propos d'Île-de-France Mobilités

Île-de-France Mobilités imagine, organise et finance les transports publics, les nouvelles mobilités et les mobilités durables pour tous les Franciliens. Au cœur du réseau de transports d'Île-de-France, Île-de-France Mobilités fédère tous les acteurs (voyageurs, élus, constructeurs, transporteurs, gestionnaires d'infrastructures, etc.), investit et innove pour améliorer le service rendu aux voyageurs. Elle décide et pilote les projets de développement des réseaux et de modernisation de tous les transports, dont elle confie l'exploitation à des transporteurs. Présidée par Valérie Pécresse, Présidente de la Région Île-de-France, Île-de-France Mobilités est composée de la Région Île-de-France et des huit départements franciliens et porte ainsi la vision de l'ensemble des transports d'Île-de-France (train, RER, métro, tramway, T Zen et bus).

Contact presse Île-de-France Mobilités

Alexandre Bergalasse : alexandre.bergalasse@iledefrance-mobilites.fr – 06 99 76 07 26

Amélie Lange : amelie.lange@iledefrance-mobilites.fr – 07 60 10 95 05

Paul Parikhah : paul.parikhah@iledefrance-mobilites.fr – 07 60 10 93 88

A propos de l'EPF Ile-de-France

L'EPF Ile-de-France est un opérateur public foncier. Il mobilise le foncier pour développer l'offre de logements, soutenir le développement économique et lutter contre l'habitat indigne aux côtés des collectivités locales franciliennes.

<http://www.epfif.fr> / Contact EPF Ile de France : 01.40.78.90.90 / Guillaume Idier : gidier@epfif.fr
